



Centre

risque & performance



Bulletin d'information

novembre – décembre 2006 Vol. 4 No. 6



Nouvelles du Canada

La protection des infrastructures essentielles

Deux documents intéressants sont récemment parus portant sur la protection des infrastructures essentielles. Le premier est une analyse d'incident concernant la panne d'électricité en Ontario et aux États-Unis en 2003. Cette analyse de Sécurité publique et Protection civile Canada explique comment certaines ressources et services essentiels ont été touchés par cette panne. Les banques de sang, entre autres, ont atteint des niveaux dangereusement bas pendant et après la panne. Les services d'incendies ont aussi été touchés en raison des feux provoqués par l'utilisation de bougies. Sans compter les impacts économiques de la suspension des vols aériens en Ontario et dans le nord-est des États-Unis. L'analyse rappelle aussi comment deux éléments ont compliqué la gestion de cette crise : l'occurrence à la même période de deux cybermenaces (les virus informatiques *Blaster* et *SoBig*) ainsi que la forte dépendance de l'Ontario à l'égard du nucléaire.

Le second document provient du *Ontario Critical Infrastructure Assurance Program*. Il s'agit d'une version préliminaire du *Drinking Water Sector Working Group – Drinking Water Assurance Statement*. À la suite du scandale de l'eau contaminée à Walkerton en 2000, le gouvernement ontarien s'est attaqué en priorité à la protection de son réseau d'eau potable. Ce document, à diffusion limitée, donne la raison d'être de ce regroupement, son fonctionnement et aborde la problématique des vulnérabilités du réseau et ses dépendances sectorielles (énergie, communications, transport).

Références :

Analyse d'incident : Panne d'électricité en Ontario et aux États-Unis – Impacts sur les infrastructures essentielles, Sécurité civile et Protection civile Canada, août 2006 : <http://www.psepc.gc.ca/prg/em/IA06-002-fr.asp>

Drinking Water Sector Working Group – Drinking Water Assurance Statement, Ontario Critical Infrastructure Assurance Program, Draft August 2006. Pour plus d'information : irene.cloutier@polymtl.ca.

Nouvelles brèves

La pandémie d'influenza : comment y faire face?

Le 30 novembre prochain, l'Association de sécurité civile du Québec en collaboration avec DRIE-Montréal, propose une activité relative aux préparatifs à prendre pour faire face à une éventuelle pandémie d'influenza. L'activité s'adresse à toutes les personnes s'intéressant à la sécurité civile, qu'elles soient issues des milieux gouvernemental, institutionnel ou industriel.

Quand : jeudi le 30 novembre 2006, 8h à 13h

Où : École Polytechnique de Montréal

Info : www.ascq.org ou www.drie-montreal.org



Lecture suggérée

Gestion des risques – 100 questions pour comprendre et agir

L'évolution des connaissances en gestion des risques vient de faire une percée dans le management de projet. En effet, le concept de vulnérabilité fait son entrée dans le domaine de la gestion des risques dans les entreprises. Les organisations prennent conscience qu'il est plus rentable pour eux d'établir une bonne gestion des risques plutôt que de transférer le risque chez des compagnies d'assurances. Par conséquent, il devient indispensable pour le gestionnaire de projet de posséder tous les outils nécessaires à l'atteinte des objectifs visés par son entreprise en matière de gestion de risques.

Jean-Paul Louisot (2005) nous suggère un processus qui s'adresse plus particulièrement aux gestionnaires de projet, car ce sont eux « les responsables de la gestion des risques de leurs entités ». Ce guide, produit sous la forme d'une énumération de questions/réponses, permettra aux gestionnaires de prendre conscience de ce qu'est la gestion des risques. Louisot regroupe ses questions/réponses sous la forme de cinq sections : diagnostic des vulnérabilités et « cartographie », risques fondamentaux de toute organisation, le traitement des risques, programme de gestion des risques et audit et question d'actualité de la gestion des risques. Ce livre, qui se veut une introduction en gestion des risques, s'adresse plus particulièrement aux débutants en la matière.

Il est opportun de mentionner que Louisot nous propose un processus et non une méthodologie. Par conséquent, le gestionnaire comprendra les rudiments de la gestion des risques, mais ne sera pas nécessairement en mesure d'agir une fois sur le terrain. De plus, le gestionnaire a déjà de nombreuses tâches à exécuter en plus de la gestion des risques (gestion du contenu, des coûts, des délais, etc.). Il devient alors pertinent de se demander si le gestionnaire de projet a réellement le temps nécessaire pour exécuter une gestion des risques « convenable ».

Jonathan Pageon, étudiant, École Polytechnique de Montréal

Référence : Louisot, Jean-Paul (2005), « Gestion des risques, 100 questions pour comprendre et agir ». France, 266 pages.

Visiter notre nouveau site Internet :

www.polymtl.ca/crp

Ce bulletin est publié par le *Centre risque & performance* de l'École Polytechnique de Montréal. Si vous désirez que votre nom soit ajouté ou retiré de la liste d'envoi, communiquez avec Irène Cloutier, associée de recherche, tél. : 514-340-4711 poste 5927, courriel : irene.cloutier@polymtl.ca.

Les partenaires du Centre risque & performance : Bell Canada, GazMétro, Hydro Québec (Production, Transport, Distribution), ministère de la Sécurité publique du Québec, ministère des Transports du Québec, ministère de la Sécurité publique et Protection civile Canada, Tecscult, Ville de Montréal (Centre de sécurité civile, Réseau d'aqueduc et d'égouts, Traitement de l'eau potable), Ville de Québec (Bureau de la sécurité civile).